
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 14 décembre 2015, à 19 h 30, au 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
Poste vacant, district numéro 4
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



RVSAD-2015-8874

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Points retirés

- Greffe – Entente relative à l'établissement de la quote-part de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Greffe – Imposition d'une réserve pour fins publiques

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – CORRECTIFS

Reporté à la fin de la séance



PROPOSITIONS



RVSAD-2015-8875

MAIRIE – PROTECTION DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS – PROPOSITION DU MAIRE

CONSIDÉRANT l'enquête administrative et financière conduite actuellement par le directeur général à la demande du conseil;

CONSIDÉRANT que cette enquête porte sur des faits et des événements survenus depuis le 1^{er} janvier 2006 pour l'essentiel;

CONSIDÉRANT que plusieurs hauts fonctionnaires de la Ville ont été remplacés au cours des dernières années, principalement en raison du départ des anciens titulaires des fonctions municipales en causes;

CONSIDÉRANT que l'enquête administrative et financière n'est pas encore terminée et qu'il faut par ailleurs que la Ville continue de fonctionner et que le présent conseil continue à cette fin de prendre des décisions;

CONSIDÉRANT que nombre de ces décisions concernent des dossiers initiés sur la base de décisions antérieures.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

QUE le conseil n'entend blâmer aucun fonctionnaire pour toute conséquence négative pouvant être générée en raison d'un acte ou d'une décision d'un fonctionnaire lorsque ce dernier, prenant la relève de personnes qui l'ont précédé dans ses fonctions, ne fait que poursuivre l'administration d'un dossier dont l'orientation a été décidée avant qu'il n'entre en poste.

Ont voté contre : Mmes France Hamel, Lise Lortie, MM Denis Côté, et Louis Potvin

A voté pour : M. Sylvain Juneau

Rejeté à la majorité.



RVSAD-2015-8876

DIRECTION GÉNÉRALE – APPROBATION DE L'ESTIMATION DES HONORAIRES ET DÉBOURSÉS À VENIR RELATIFS AU MANDAT EN JURICOMPTABILITÉ – CONTESTATION JUDICIAIRE DE LA QUOTE-PART

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

De prendre acte de l'estimation de Quotient juricomptables en date du 11 décembre 2015 relative au dossier de la contestation de la quote-part d'agglomération de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures dans le cadre du mandat accordé par la résolution RVSAD-2011-4862 datée du 19 décembre 2011 et d'autoriser la direction générale à engager les dépenses pour la réalisation de chacune des phases et aux taux horaires indiqués à l'estimation, soit 297 563 \$.

Ont voté pour : Mmes France Hamel, Lise Lortie, MM Denis Côté, et Louis Potvin

A voté contre : M. Sylvain Juneau

Adopté à la majorité

Le maire avise le greffier séance tenante qu'il n'approuve pas la résolution. Conséquemment, celle-ci sera présentée à la prochaine séance pour une nouvelle approbation.



RVSAD-2015-8877

DIRECTION GÉNÉRALE – PRISE D'ACTE DE LA DÉMISSION DE MME MARIE-JULIE COSSETTE, CONSEILLÈRE, DISTRICT NO 4 (DU LAC)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

De prendre acte de la lettre de démission de madame la conseillère Marie-Julie Cossette en date du 11 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



GREFFE – ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

RETIRÉ



GREFFE – IMPOSITION D'UNE RÉSERVE POUR FINS PUBLIQUES

RETIRÉ



AVIS DE MOTION



AMVSAD-2015-472

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO REGVSAD-2015-470 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLES ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement no REGVSAD-2015-470 décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaires.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – CORRECTIFS

Le maire apporte des correctifs à son rapport sur la situation financière de la Ville fait à la séance ordinaire du 17 novembre 2015.



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT (15 MINUTES)

Le conseil convient de prolonger la période de questions.



DIVERS



RVSAD-2015-8878

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

De clôturer la séance de ce 14^e jour du mois de décembre 2015 à 20 h 40.

Sylvain Juneau, maire

Daniel Martineau, greffier